

Résolution du syndicat CFDT services 45 2025 - 2029



Construisons ensemble l'avenir du syndicat

Le syndicat CFDT services du Loiret s'engage, pour les années 2025-2029, à mener des actions concrètes et structurées autour des axes suivants pour construire l'avenir du syndicat. Cette résolution fixe les orientations prioritaires de notre organisation syndicale. Elle s'inscrit dans une volonté de renforcer notre syndicat autour de nos valeurs, de consolider notre présence sur le terrain, et d'élargir notre capacité à représenter, défendre et accompagner les salariés.

1. Développement et adhésions

Les fondations solides et rassurantes du syndicat services 45 ne sont pas éternelles. C'est le résultat d'un travail de fond de développement au quotidien. Si aujourd'hui nous pouvons nous reposer sur ces fondations, il ne faut pas oublier que la survie du syndicat est directement liée au nombre d'adhérents. En plus de l'aspect purement financier, le nombre d'adhérents est un rapport de force essentiel qui nous permet d'avoir du poids dans toutes les instances. C'est aussi le premier domino d'une série de victoires à venir. **Le syndicat se fixe ainsi un objectif de recrutement de 10% sur les 4 prochaines années.** C'est donc le moment de mettre en place une stratégie proactive d'adhésion en ciblant les nouvelles sections et en sensibilisant les salariés aux avantages de l'engagement syndical.

Nous savons aussi que la volonté ne suffit pas pour faire des adhésions. C'est pour cela que nous souhaitons nous doter d'un réel plan de développement. Dans cet esprit, **le syndicat décide de chercher et nommer un responsable développement** au plus vite, en lui donnant les moyens d'exercer son mandat. Et aussi **de développer un réseau de référents développement par secteur afin d'assurer une présence renforcée sur le terrain.**

Enfin le syndicat, **propose systématiquement la formation "proposer l'adhésion" à tous ses adhérents**, afin qu'ils puissent mieux comprendre le processus d'adhésion et devenir des relais actifs du développement syndical.

2. **Négociation des protocoles d'accord préélectoraux**

Les protocoles d'accord préélectoraux (PAP) demeurent une occasion de rencontrer les salariés d'une entreprise dans laquelle le syndicat n'est pas implanté. Cependant, la participation aux PAP demande une mobilisation importante que le syndicat services 45 ne peut pas forcément assumer à l'heure actuelle. Ainsi, **le syndicat s'engage dans un premier temps à effectuer un travail d'analyse**, afin de cibler les entreprises les plus intéressantes pour son développement. Cette tâche pourra par exemple être déléguée au responsable développement, une fois celui-ci nommé. La participation aux PAP nécessitera par contre un effort plus général, **il sera demandé aux délégués syndicaux de participer pour la négociation de ses PAP et ne sera pas déléguée au seul secrétaire général.**

Pour cela le syndicat forme les délégués syndicaux à la négociation des PAP.

Restons fort collectivement...

1. Les formations syndicales

Parce qu'un syndicat fort n'est pas qu'une somme d'adhérents, la formation reste un enjeu essentiel. Le syndicat développe un plan de formation ambitieux pour les adhérents, les militants et les responsables syndicaux, intégrant des modules sur le droit du travail, la négociation collective et la communication. **Le syndicat invite notamment les sections à inscrire les nouveaux adhérents à la formation "Bienvenue à la CFDT"**, autant pour repérer et encourager les profils militants, que pour assurer la cohérence de nos valeurs.

Le syndicat services 45 proposera des formations en accord avec les orientations votées au congrès et en fera la promotion auprès des sections.

Le syndicat organisera des sessions décentralisées pour qu'un maximum de sections puisse y participer.

Le syndicat organisera davantage de journées à thème pour aborder le dialogue social, les relations avec les autres organisations syndicales, etc.

2. Implication des sections dans le syndicat

Les dernières mandatures ont prouvé que le syndicat se repose beaucoup trop sur les forces militantes de quelques adhérents seulement. Cela pose un problème de fonctionnement, mais aussi un risque démocratique ! Le syndicat a besoin de tous et toutes pour avoir un fonctionnement sain et optimal. Les profils au potentiel "militant" ne devraient pas passer sous le radar ou être gâchés, tant le syndicat manque de ce type de profil. **Le syndicat s'engage à présenter à toutes les sections les mandats disponibles.** Il invite aussi fortement **les sections à rechercher des candidats potentiels en leur sein.** En effet, certains mandats offrent des heures de délégation pour les adhérents non-élus. Nous ne devrions pas non plus fermer la porte aux adhérents volontaires à effectuer un mandat sur leur temps personnel, dans un cadre raisonnable bien entendu.

Le syndicat mettra en place un suivi renforcé des sections pour les accompagner dans leurs actions locales.

Le syndicat organisera des rencontres deux fois par an entre sections pour partager les expériences et bonnes pratiques.

Le syndicat valorisera les initiatives locales et renforce la coordination avec les structures nationales et régionales.

3. La place des jeunes dans le syndicat

Il s'agit d'un axe très important du syndicat pour pouvoir garantir le renouvellement générationnel du syndicat.

Le syndicat nommera un référent jeune

Le syndicat lancera une campagne spécifique pour sensibiliser et recruter les jeunes travailleurs.

Le syndicat créera un espace dédié aux jeunes dans le syndicat, leur permettant d'échanger et de proposer des initiatives adaptées à leurs préoccupations.

Le syndicat formera les jeunes militants pour assurer la relève syndicale dans les sections et le syndicat.

4. Une communication au service de nos actions syndicales

La communication est un levier essentiel de développement, de mobilisation et de valorisation de notre action syndicale. **Le syndicat renforcera sa communication interne et externe : diffusion régulière d'informations, valorisation des victoires syndicales, soutien aux sections pour leurs outils de communication (affiches, tracts, réseaux sociaux, ...).**

La communication doit être un outil au service de l'action et de la proximité.

5. Le passage à l'engagement militant

Le syndicat s'engage à accompagner les adhérents dans le passage à l'action syndicale. Des temps d'échange, de sensibilisation et de valorisation du rôle des militants seront organisés. Chaque adhérent peut devenir acteur du syndicat : il s'agit de libérer la parole, créer des espaces de confiance, et faciliter l'implication progressive dans la vie syndicale.

...pour défendre nos droits

1. Revendications

Les années qui viennent semblent nous promettre quelques plans de sauvegarde de l'emploi et d'autres accords d'entreprise au rabais, sans même parler des projets de location-gérance...

Concernant les plans de sauvegarde pour l'emploi :

Le syndicat défendra activement les droits des salariés impactés en cas de restructuration et de PSE. **Le syndicat exigera des mesures d'accompagnement renforcées pour les salariés concernés : reclassement, formations, indemnités extra-légales ...**

Concernant la location-gérance:

Le syndicat encadrera strictement les pratiques de location-gérance pour éviter la précarisation des travailleurs.

Le syndicat renforcera les droits des salariés en cas de changement de statut de l'entreprise.

Le syndicat exigera des garanties en matière d'emploi, de rémunération et de conditions de travail.

S'il reste intimement attaché au processus de négociation, le syndicat se positionnera contre tout accord dont les faibles propositions ne refléteraient pas la santé économique réelle de l'entreprise.

Concernant la retraite :

La grande majorité des salariés ont encore en travers de la gorge la réforme de 2023. **Le syndicat revendique donc un retour sans condition de l'âge de départ à 62 ans** et invite la confédération à négocier dans ce sens.

Le syndicat s'opposera aux mesures régressives et défendra un système de retraite juste et solidaire.

Le syndicat mobilisera les adhérents Services 45 contre toute nouvelle tentative de recul des droits à la retraite.

Le syndicat revendique l'égalité homme-femme au niveau des retraites.

Concernant le handicap :

Le syndicat sera vigilant sur l'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap et luttera contre la discrimination.

Le syndicat accompagnera les salariés concernant l'aménagement de postes adaptés.

Concernant les risques psychosociaux :

Le syndicat mettra en place des actions pour la prévention des risques psychosociaux en entreprise.

Le syndicat revendiquera un meilleur accompagnement des salariés en souffrance et des dispositifs de soutien renforcés.

Le syndicat demandera à ses délégués syndicaux de négocier des accords sur la qualité de vie au travail et l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

2. Juridique et accueil

Les compétences juridiques du syndicat sont une vraie vitrine et un élément indispensable au développement. En ce sens, le syndicat services 45 souhaite conserver et faire vivre ses "permanences juridiques", et les développer en fonction des forces disponibles.

Le syndicat renforcera son service juridique pour accompagner efficacement les sections et les adhérents.

Le syndicat inscrira ses mandats juridiques aux formations juridiques.

3. Soutien logistique aux sections

Pour agir efficacement, les sections syndicales ont besoin de moyens.

Le syndicat mettra à disposition des sections des outils et supports pour améliorer leur communication et leur organisation.

Le syndicat apportera un soutien financier et matériel en fonction des besoins des sections

(avocat / experts, soutien en cas de grève, contact presse et matériel militant).

Un soutien sera également apporté lors des élections professionnelles et des mobilisations locales.

4. Suivi de section

Le syndicat renforcera l'accompagnement des sections pour garantir leur dynamisme et leur efficacité.

Le syndicat mettra en place un système de suivi régulier pour identifier les difficultés et y apporter des solutions adaptées.

Le syndicat encouragera le développement de nouvelles sections pour accroître l'implantation du syndicat.

5. Représentation du syndicat dans les institutions

Le syndicat affirme sa volonté de représenter activement les salariés dans les différentes instances (UD - URI - fédération - commission de branche - commission paritaire - Conseil prud'hommes...).

Cette représentation devra être cohérente avec nos valeurs, efficace et fidèle aux besoins exprimés par nos sections.

6. Coordination régionale des syndicats services région Centre Val de Loire

Le syndicat participera activement à la CORES Centre Val de Loire. Cette instance est essentielle pour partager les bonnes pratiques, harmoniser les revendications et construire une dynamique syndicale régionale forte et cohérente.

7. Trésorerie

La bonne gestion des finances est une condition indispensable à l'autonomie syndicale. Le syndicat continuera à assurer une gestion rigoureuse et transparente de sa trésorerie. Un soutien financier pourra être accordé aux sections en difficulté ou engagées dans des projets importants. **Le syndicat engagera un travail sur le réajustement des cotisations syndicales des adhérents pour qu'ils soient tous à 0.75% de leur salaire comme le prévoit la charte confédérale.**

Conclusion

A travers cette résolution, notre syndicat affirme son engagement à construire une organisation forte, solidaire, ancrée dans le réel et tournée vers l'avenir. **Ensemble, nous continuerons à faire vivre le syndicalisme CFDT sur tous les terrains.**